



Paris, le 30 avril 2009
COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeunes : un emploi à tout « prix » ?

Le plan pour l'emploi des jeunes proposé par le Chef de l'Etat il y a quelques jours laisse entrevoir une motivation à prendre en compte les difficultés rencontrés par les jeunes dans leur parcours professionnel. Mais si comme le souhaite Nicolas Sarkozy, on « ne veut pas de ce qu'on appelle pudiquement un traitement social » donnons-nous de véritables moyens, en commençant par donner aux jeunes eux-mêmes des conditions qui peuvent leur permettre de se former, d'être mobile et de penser sereinement leur parcours. A l'occasion de la fête du 1^{er} mai, envisageons le travail des jeunes de manière plus globale : les moyens ne doivent pas tous être mis dans les mains des entreprises et les parcours professionnels ne sauraient être tous orientés au service du secteur marchand. La jeunesse construit son avenir en partenariat avec les autres générations, ne laissons pas au seul soin des entreprises de décider de leur avenir !

L'intégration des jeunes ne se résume pas à un premier emploi

Il est nécessaire de permettre aux jeunes de tester leur orientation en la confrontant au monde du travail : l'apprentissage, les stages (limités), le volontariat... Pour permettre aux jeunes de penser leur parcours professionnel en lien avec leurs choix de vie, leurs aspirations, leurs questionnements, il est nécessaire de leur donner le droit à l'erreur, à la ré-orientation, à la reprise d'une formation...

Ce n'est pas une « usine à gaz » qu'il s'agit de monter, mais bien de donner les moyens à des structures et réseaux existants qui accompagnent déjà vers l'emploi. Les réseaux d'éducation populaire, les missions locales et autres centres de formations apportent une contribution non négligeable à la formation des jeunes. Malheureusement, aucune mesure n'a été prise pour leur donner les moyens d'enrayer les différentes raisons qui peuvent mettre en échec un parcours professionnel comme la mobilité, le logement ou une mauvaise orientation.

Les expériences du MRJC

Depuis 80 ans, le MRJC agit sur les questions d'emploi : conditions de travail, droit des travailleurs, formation professionnelle... et plus récemment sur les questions de création et reprise d'activités. Celles-ci représentent à la fois un levier d'intégration pour des jeunes et un moyen de favoriser le développement économique durable des territoires.

L'Abri'n'Co, dans le Nord Pas de Calais est un espace d'expérimentation. Cette structures-test met à disposition des jeunes du milieu rural les ressources nécessaires pour questionner leur orientation professionnelle. Autre exemple : le Réseau d'Initiatives Rurales et d'Echanges (RIRE) en région Centre est une mise en commun d'expériences et des opportunités d'activité économique partagées entre jeunes et moins jeunes au service d'un territoire.

Le lien entre les générations est essentiel dans ce monde de l'emploi en mutation pour la transmission des savoirs... et des entreprises ! Pour permettre aux jeunes et aux différents acteurs de l'emploi d'envisager des pistes de développement pour l'emploi des jeunes et les territoires, le MRJC organise dans ce cadre les 28, 29 et 30 août prochain, le colloque national sur la transmission d'entreprise. Réunissant différents acteurs de l'emploi, c'est pour pallier au manque de politique nationale sur cette question qu'il est organisé.

Encore une fois, le plan proposé n'est pas complet et nous regrettons le manque évident de transversalité, de concertation et d'ambition autour de la question de l'emploi des jeunes... Si des solutions immédiates ont été trouvées pour tenter de répondre à la crise financière, la crise économique que nous traversons doit faire appel à des réponses structurelles.